

**CIHM  
Microfiche  
Series  
(Monographs)**

**ICMH  
Collection de  
microfiches  
(monographies)**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

**© 1996**

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

	10x		14x		18x		22x		26x		30x	
					/							
	12x		16x		20x		24x		28x		32x	

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

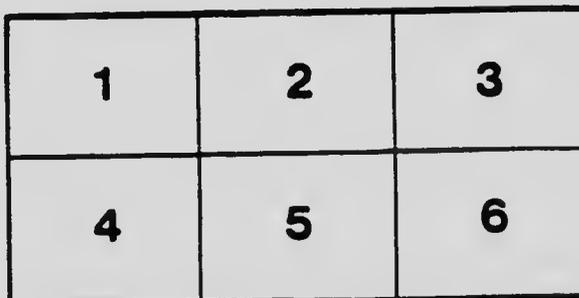
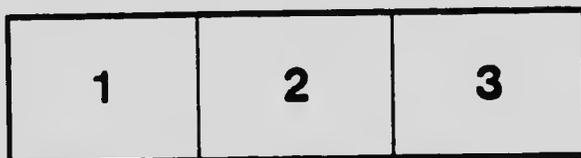
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

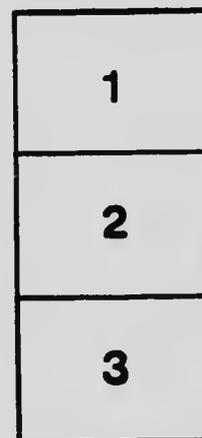
Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

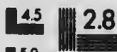
Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



# MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street  
Rochester, New York 14609 USA  
(716) 482 - 0300 - Phone  
(716) 288 - 5989 - Fax

*N. Lacas*

LE  
POULAILLER MODÈLE

DANS LA RÉGION NORD-EST DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

PAR  
J.-B. PLANTE  
AVICULTEUR

AVEC PRÉFACE DE  
M. P.-C. LACASSE  
VICE-PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES ÉLEVEURS  
DE POULES DE QUÉBEC

---

QUÉBEC

1910

TH 4930

P52

1910

\*\*\*



National Library  
of Canada

Bibliothèque nationale  
du Canada



---

---

# Canadä

Droits réservés, Canada, 1910, par J.-B. Plante,  
aviculteur, Stadacona, Québec.

## PRÉFACE

L'art de la construction du poulailler est encore peu avancé dans notre pays. En 1906, la station avicole du gouvernement fédéral (Ferme expérimentale centrale) a publié, il est vrai, un bulletin sur ce sujet, mais cette station n'est pas même située dans la province de Québec. Le fût-elle, qu'elle ne saurait servir que pour une faible partie de notre province, dont la superficie est de 351 873 milles carrés.

L'auteur du *Poulailler modèle dans la région nord-est de la province de Québec* a procédé avec plus de précision ; il a choisi, pour champ d'étude et d'expérience, un territoire de 46 000 milles carrés, qu'il a nommé *région nord-est*, et dont le climat est sensiblement uniforme, et il s'est dit : « Ici, il est indispensable, pour élever  
« la poule avec profit, qu'elle soit logée diffé-  
« remment de celle des autres endroits du  
« Canada ; c'est pourquoi il est nécessaire d'é-  
« tudier avec soin cette sérieuse question éco-  
« nomique ».

En effet, de même que l'on améliore l'état des terres par une culture raisonnée et conforme aux conditions climatologiques, de même aussi l'on parvient à remédier, par la manière de loger la poule, aux désavantages d'un climat peu favorable à son élevage.

Or, après des années de labeur incessant, et avec l'aide de personnes compétentes, l'auteur a enfin réussi à trouver la solution de ce problème économique, et c'est à la faire connaître que tend son « *Poulailler modèle* ».

P.-C. LACASSE,

vice-président de l'Association des  
*Éleveurs de Poules de Québec.*

---

## CONSTRUCTION DU POULAILLER ISOLÉ

Quiconque désire retirer de ses poules tout le profit qu'elles sont capables de lui fournir, devra, tout d'abord, apporter le plus grand soin à la disposition de son poulailler, puisque . . . « le résultat de la basse-cour dépend en très grande partie du poulailler qui ne doit pas être une construction dispendieuse, mais confortable ». (1)

Sous notre climat, d'ordinaire peu favorable à l'élevage de la poule, eu égard aux vents du nord-est qui sont fréquents, très humides, et dont les effets sont toujours si pernicieux, la construction d'un bon poulailler est un problème qu'on n'avait pas réussi à résoudre jusqu'à présent.

---

(1) *L'Avenir de la Basse-Cour*, circulaire de M. W. A. Clemons, publiciste au ministère de l'Agriculture d'Ottawa, 1903.

La poule exige un logis sec. L'humidité, qui est incontestablement sa pire ennemie, affecte sa santé et aussi sa ponte qu'elle retarde et rend moins abondante.

Aussi, avoir un poulailler bien à l'abri de toute humidité, voilà ce qui doit préoccuper avant tout un éleveur sérieux.

C'est pourquoi je vais traiter ce sujet avec toute l'attention qu'il mérite, en m'aidant des conseils d'éleveurs et d'architectes d'expérience.

Il y a deux sortes de poulaillers : l'un qui consiste en un édifice isolé, spécial, pouvant servir à l'élevage d'un grand nombre de poules ; et l'autre que l'on construit à l'intérieur d'un bâtiment quelconque. La première de ces deux sortes de poulaillers exige certains dispositifs particuliers en ce qui concerne l'emplacement, le drainage du sol, les fondations, l'orientation, la forme, la hauteur, l'endroit où placer la porte, et la toiture, dispositifs que je vais indiquer aussi brièvement et aussi clairement que possible.

La salubrité est la condition première de tout bon poulailler. Il doit être soustrait à l'in-

fluence de l'air extérieur ; il faut qu'il soit sec, aéré, spacieux, et très bien éclairé, si l'on veut que la poule jouisse d'une bonne santé et puisse donner du profit.

Le poulailler devra donc être construit en un lieu sec ; car, l'absence d'humidité, comme je viens de le dire, c'est la condition hygiénique la plus importante. Aussi, autant que possible, choisira-t-on de préférence un terrain un peu en pente, à mi-coteau, par exemple, où la terre n'est pas détrempée par la pluie, parce que l'eau s'y écoule facilement, et où l'air n'est pas chargé d'humidité, comme dans les terrains bas. Placer le poulailler à l'abri du vent du nord-ouest qui est très froid en hiver, et du nord-est qui est toujours fortement humide sera encore une excellente précaution.

Pour soustraire le poulailler à l'influence de l'humidité provenant du sol, il convient d'exhausser quelque peu l'emplacement sur lequel on se propose de le construire. En outre, pour en éloigner les rats, on conseille de recouvrir le sol de pierrailles, de mâchefer ou résidu de charbon de terre, de verre cassé ou de vais-

selle brisée, le tout tassé le plus fortement possible.

Si le poulailler doit reposer sur un sol argileux, il faut de plus creuser un fossé tout autour, afin d'assurer d'avantage *l'assèchement* du sol sous le bâtiment même. Donc, guerre à l'humidité au-dessous du poulailler comme autour et à l'intérieur ; ce point est capital.

Les maisons d'habitation, sous lesquelles l'air peut circuler librement, étant les plus salubres, et ce qui est vrai pour l'habitation humaine l'étant également pour le poulailler, il convient de laisser toujours une hauteur de quelques pieds, suivant les circonstances, entre le sol et le plancher du poulailler.

Les meilleures fondations pour empêcher une construction de *travailler* et en même temps la préserver de l'humidité du sol, sont de larges morceaux de bois posés à plat sur le sol et noyés dans une épaisse couche de ciment.

Sur ces fondations on pose de grosses pièces de bois (châssis ou cadres), sur lesquelles on élève le poulailler.

Pour en soustraire les fondations aux influen-

ces de la gelée et en même temps les garantir du froid, il serait important d'établir tout autour du bâtiment une *galerie* s'élevant à environ deux pieds du sol et ayant environ quatre pieds de largeur.

La forme la plus économique et la plus avantageuse du poulailler est celle d'un rectangle ou carré long. La meilleure orientation à donner au poulailler est celle où la façade est exposée au sud. C'est en cette façade et à son extrémité ouest qu'on doit placer la porte. Cette porte doit être double, afin qu'il y ait entre celle de l'extérieur et celle de l'intérieur un matelas d'air emprisonné ; elle doit aussi être vitrée pour une raison que l'on verra plus loin à propos des fenêtres.

Douze pieds est une bonne hauteur à donner aux pans du poulailler, en dehors ; mais il suffit à l'intérieur, entre les planchers de haut et de bas, qu'il soit d'une hauteur de huit pieds.

Soustraire l'intérieur du poulailler aux brusques variations atmosphériques du dehors, afin d'y assurer une température à peu près uniforme et surtout un air sec, voilà l'une des deux

conditions essentielles que le constructeur doit avant tout chercher à réaliser. C'est ce que l'on obtiendra dans une large mesure d'un poulailler dont les pans seront élevés de la manière suivante.

De tous les moyens employés pour protéger l'intérieur du poulailler contre les changements subits de la température, les grands vents, et l'humidité du dehors, le meilleur, le seul qui soit vraiment efficace, si l'on s'en rapporte aux nombreuses expériences faites jusqu'aujourd'hui, est celui qui consiste à construire les pans à claire-voie (pans dits *en colombages*), avec lambris extérieur et intérieur, de manière à laisser entre ceux-ci un espace libre (ou vide), rempli d'air emprisonné, d'à peu près quatre pouces d'épaisseur. Rien ne vaut un matelas d'air de cette sorte pour maintenir aussi constante que possible la température du poulailler, l'air emprisonné étant le plus parfait de tous les mauvais conducteurs de la chaleur, en même temps que le plus économique.

Ce qu'il y a de mieux pour le lambris étanche extérieur du poulailler, c'est de la planche em-

bouvetée recouverte de bardeaux. En substituant au bois le coton écreu (coton jaune), pour la construction du lambris intérieur, on préservera encore mieux le poulailler de l'humidité, que ce tissu intercepte presque complètement.

Il est préférable de construire le poulailler à un seul étage.

*La Science pittoresque illustrée*, de Paris, dans l'une de ses livraisons du mois de mars 1902, rapporte des expériences très précises démontrant que le matelas d'air, ou le vide qu'il convient de laisser entre la fenêtre intérieure et la fenêtre extérieure d'une habitation, doit être de 10 centimètres (4 pouces).

Il semble évident que la même règle doive s'appliquer au matelas d'air enfermé entre les pans, le plafond, la double porte, ainsi qu'entre le plancher et l'*entre-plancher*.

Cet espace vide non seulement assainit une construction et y empêche la formation de l'humidité, mais aussi la défend contre la gent rongeuse.

Il est utile de poser un entre-plancher recou-

vert d'une épaisse couche de mortier. Cette couche de mortier aura le double avantage d'intercepter l'air froid, plus ou moins humide, et, par suite malsain, qui autrement s'introduirait dans le poulailler, à travers le plancher ; elle servira, en même temps, à empêcher les rats et les autres rongeurs de pénétrer à l'intérieur du poulailler.

Comme plancher, on posera sur les solives, à quatre pouces de la couche de mortier, de la planche embouvetée.

Au-dessus de l'enclos formé par la réunion des quatre pans de coton du poulailler, on étendra horizontalement, comme plafond, et l'une au-dessus de l'autre, à quatre pouces de distance, deux tentures de coton, que l'on aura soin de bien fixer.

Ce plafond, établi de manière à donner au poulailler une hauteur de huit pieds, placera ce dernier dans de très bonnes conditions au point de vue hygiénique. En effet, tout le monde sait que l'air chaud monte et entraîne avec lui la plus forte partie des émanations délétères. Si le poulailler est bas, la poule, une

fois perchée, respirera de l'air vicié. Il est donc de la plus haute importance qu'il y ait une assez grande distance entre les perchoirs et le plafond.

Dans la plus large mesure possible, on assurera à la poule l'influence bienfaisante du soleil, principe de lumière, de chaleur et de vie.

Pour cela on pratiquera dans la façade du poulailler de nombreuses et larges fenêtres (hautes de 6 pieds sur 2½ de largeur, et deux par compartiment), qui devront descendre jusqu'au niveau du plancher ; et, pour mieux protéger la poule contre le froid du dehors, chacune de ces fenêtres sera pourvue d'un double châssis.

Afin de livrer passage à la poule, les carreaux inférieurs de ces fenêtres s'ouvriront de bas en haut, et du dedans en dehors pour les fenêtres extérieures, et dans le sens contraire pour les autres.

Il faudra aussi poser une grande fenêtre à chaque extrémité du poulailler.

La porte sera aussi basse que possible, elle ne devra pas avoir plus de six pieds de haut ; car, autrement, il y aurait trop de déperdition

de chaleur chaque fois qu'on l'ouvrirait. Si une pièce de grande hauteur a une porte très basse, sa température est moins affectée par l'ouverture de cette porte que si la pièce communiquait avec l'extérieur par une porte plus grande ; car, toutes choses égales d'ailleurs, l'équilibre entre la température de l'air chaud du poulailler et celle de l'air froid qui s'est introduit pendant que la porte était ouverte, se rétablit plus promptement dès que celle-ci est fermée. La porte, ainsi disposée, empêchant un prompt refroidissement, permettra d'éviter, dans une large mesure, la condensation de la vapeur d'eau contenue dans l'air que doit respirer la poule.

Il y aura entre les doubles fenêtres, ainsi qu'entre la double porte, un matelas d'air de quatre pouces.

L'air circule facilement à l'intérieur du poulailler mis à l'abri des variations de la température du dehors par les dispositifs indiqués plus haut, et l'on n'a pas besoin, par conséquent, de pourvoir spécialement à son aération ; elle se fait tout naturellement, et d'une manière parfaite, pour ainsi dire.

Pour ce qui concerne le renouvellement de l'air dans les constructions rurales, M. l'architecte J. Brossard de Fegeley (1) résume ses conseils dans la phrase très courte, mais aussi fort énergique, que voici : « *éviter les ventilateurs* ». La raison en est qu'ils occasionnent toujours une trop grande déperdition de chaleur ; aussi ne doivent-ils jamais être utilisés dans le poulailler.

Pour débarrasser l'air du poulailler du reste des mauvaises odeurs qui peuvent s'y trouver et surtout de l'humidité provenant de la respiration des poules, je ne connais pas de moyen plus pratique et plus économique que de remplacer par du coton jaune le verre du carreau supérieur de chaque fenêtre ; le changement de l'air se fait alors par *diffusion* lente et continue, et non par *courants* violents et intermittents.

La toiture exigera quelques soins particuliers. Ainsi, chacun de ses versants devra présenter une inclinaison tout juste suffisante

---

(1) *Almanach Hachette*, 1897, page 386.

pour que l'eau et la neige n'y séjournent pas : une inclinaison trop forte augmenterait inutilement la résistance au vent. Le comble en *croupe* est préférable à tout autre, parce qu'il présente, des quatre côtés, une pente uniforme ; ce qui permet de placer des appentis aux deux extrémités et en arrière du poulailler, si besoin il y a, avec la certitude que l'eau du toit de ce dernier n'y pénétrera pas.

La toiture devra faire saillie sur les quatre pans assez pour empêcher ceux-ci d'être atteints par l'eau tombant du toit, c'est-à-dire qu'elle dépassera les pans d'environ un pied, la hauteur du poulailler, du sol à la toiture, devant être d'environ douze pieds. On ne devra pas y mettre de lucarnes : elles ont pour effet de retenir la neige.

La toiture sera faite comme à l'ordinaire, c'est-à-dire d'un rang de madriers embouvetés d'un ponce et demi d'épaisseur, recouvert de bardeaux de cèdre. Il conviendra de donner aux bardeaux une couche de peinture à la créosote, afin de leur assurer une très longue durée. Un autre avantage de la toiture peinturée,

c'est que la neige ne peut y séjourner ; elle glisse à mesure qu'elle tombe.

En somme, construit de la manière décrite, le poulailler possède à peu près tous les avantages : il est salubre, très peu humide, pas trop froid, et suffisamment protégé contre la gent rongeuse.

---

## II

### POULAILLER CONSTRUIT A L'INTÉRIEUR D'UNE GRANGE

Pour le cultivateur qui n'entend garder pendant l'hiver qu'un petit nombre de poules, une vingtaine par exemple, et c'est le cas qui se présente le plus fréquemment, il ne saurait être question de construire un poulailler isolé ; il lui faut donc en édifier un à l'intérieur d'un autre bâtiment.

Dans son rapport de 1893, M. Gilbert, régisseur de la station avicole d'Ottawa, propose de mettre le poulailler partie à l'intérieur et partie à l'extérieur d'une grange ; mais à raison de nos hivers si rudes, il est, je crois, préférable que le poulailler soit placé tout entier dans la grange même, afin qu'il soit mieux protégé contre les intempéries.

C'est à l'angle sud-ouest de la grange qu'on devra le placer pour le mettre avant tout à l'abri du vent humide du nord-est.

Douze pieds de largeur, 15½ de longueur et 8 de hauteur, telles sont les meilleures proportions à donner à l'intérieur du poulailler, qui devra être construit de la manière suivante.

Sur les parois intérieures des pans ouest et sud de la grange, on posera des colombages de 4 pouces d'épaisseur, puis à 15½ pieds du pan sud et à 12 pieds du pan ouest, d'autres colombages verticaux semblables aux premiers ; ceux-ci formeront, avec les lambris de planches embouvetées qu'on fixera à l'extérieur de ces colombages, les deux autres pans du poulailler.

La paroi intérieure des quatre pans sera de coton, comme pour le poulailler isolé, en sorte que le poulailler proprement dit, c'est-à-dire la partie destinée au logement de la poule, ne sera presque pas exposé aux influences de l'atmosphère extérieure.

A 4 pieds du pan du côté nord, à l'intérieur du poulailler, on élèvera une autre cloison, construite partie de planches, partie de lattes

et partie de coton. L'espace compris entre ces deux cloisons formera le passage ou couloir dont il va être question à la page 26. On trouvera la description complète d'une cloison de cette sorte à la même page. La cloison est la même que pour le poulailler isolé.

Le plafond, l'entre-plancher, le plancher, et les fenêtres, seront comme ceux du poulailler isolé. Il n'y aura qu'une porte au poulailler construit à l'intérieur d'une grange ; mais, de même que celle du poulailler isolé, elle sera double et vitrée ; elle n'en différera que par l'endroit où elle sera placée : au coin nord-est du poulailler, c'est-à-dire à l'intérieur de la grange. En face de cette porte, à l'autre extrémité du passage, devra se trouver une grande fenêtre, semblable à celles de la façade, percée dans le pan ouest de la grange et du poulailler, afin d'éclairer suffisamment le corridor et l'auge.

On pratiquera, dans le pan sud de la grange qui sert de façade au poulailler, deux fenêtres semblables à celles du poulailler isolé.

Le poulailler, construit comme on vient de le dire (8 pieds de hauteur entre le plancher et le plafond, avec une porte de 6 pieds de haut, tout au plus, sur 2½ de large), ne se refroidira que lentement, lorsque la porte en sera ouverte, puis il reviendra sensiblement à sa température première, peu de temps après que la porte en aura été refermée.

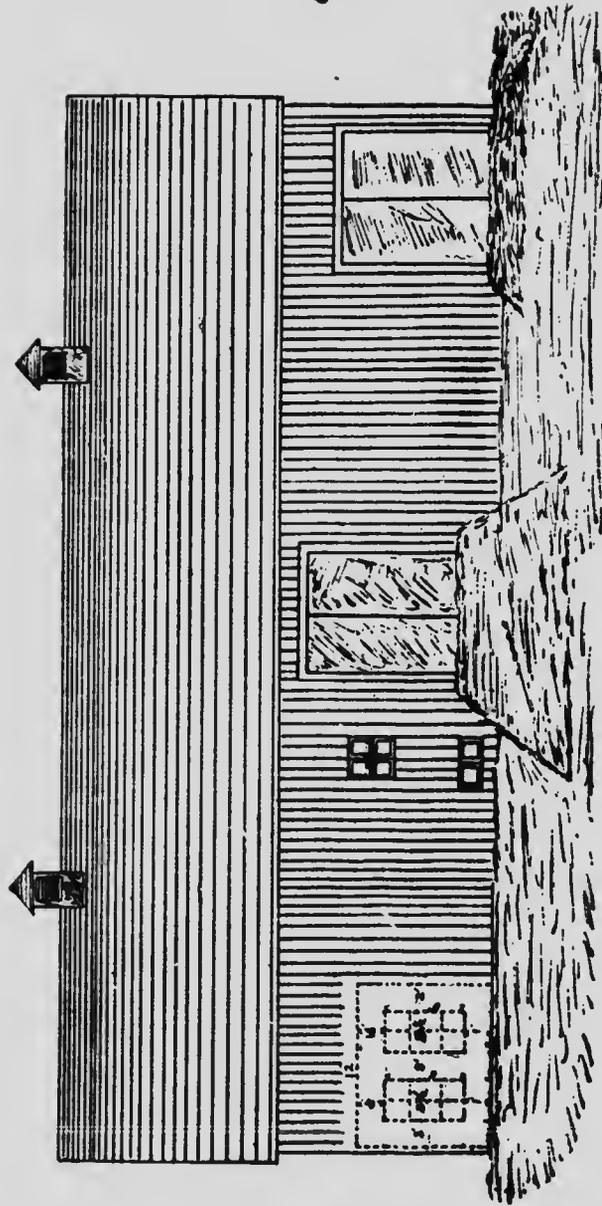
Un semblable poulailler est *chaud* en hiver, et *frais* en été. Il présente en outre, sur les poulaillers isolés, des avantages réels dont les deux principaux sont :

1<sup>o</sup> D'être beaucoup plus économique ;

2<sup>o</sup> De soustraire l'intérieur du poulailler à l'influence pernicieuse de ces *bouffées* d'air froid qui se produisent lorsqu'on ouvre la porte, et occasionnent la condensation de la vapeur d'eau à tel point, qu'on voit souvent l'eau ruisseler sur les pans.

Les plans ci-annexés achèveront de faire bien comprendre le mode de construction préconisé ci-dessus.

Plan No 4

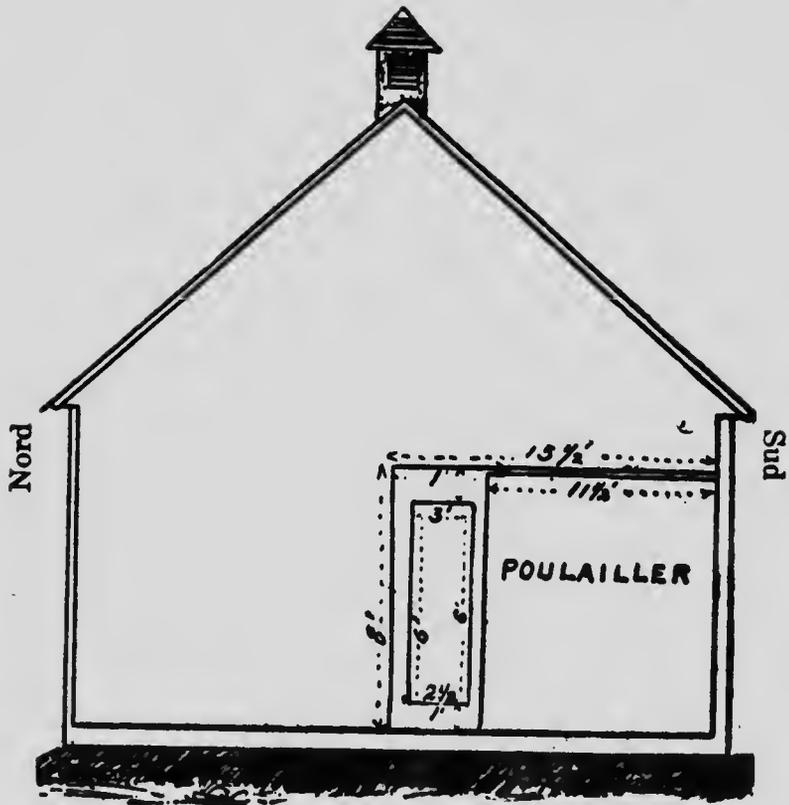


• Est N

Ouest

ÉLÉVATION DU PAN SUD DE LA GRANGE  
Le pointillé indique l'endroit où est le poulailler.

## Plan N° 2



ÉLÉVATION DU PIGNON OUEST DE LA GRANGE

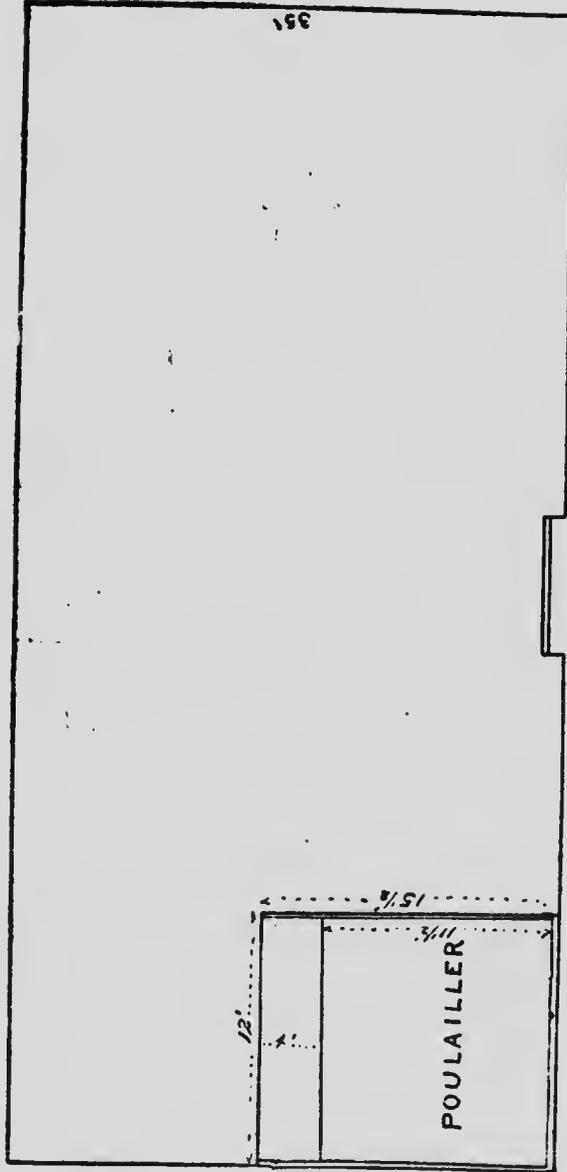
24

Est

156

Plan No 3

Nord



Sud  
GRANGE et POULAILLER

Ouest

Le poulailler doit avoir les dimensions voulues en rapport avec le nombre de poules qu'on veut y loger, et il faut qu'il soit divisé en compartiments. Chaque compartiment ne doit contenir qu'une seule famille de pas plus de vingt têtes. La cloison entre les compartiments sera en treillis métallique ; quant à celle du côté nord, on en trouvera la description à la page 26.

La pratique, d'accord avec la théorie, enseigne que le volume d'air nécessaire à une poule est de  $53\frac{1}{2}$  pieds cubes, qui correspond à  $6\frac{1}{2}$  pieds carrés de surface de plancher, en supposant que la hauteur du poulailler est de 8 pieds.

Pour 20 poules, il faut en conséquence  $1073\frac{1}{2}$  pieds cubes, correspondant à une surface de plancher de 138 pieds carrés, toujours dans l'hypothèse que la hauteur du plafond est de 8 pieds, dans un poulailler de 12 pieds de longueur sur  $11\frac{1}{2}$  de largeur.

---

### III

#### DISPOSITION INTÉRIEURE DU POULAILLER

La personne chargée de soigner les poules se servira du passage ou couloir intérieur, ménagé du côté nord du poulailler.

De ce côté, la cloison sera, sur une hauteur d'environ 14 pouces au-dessus du plancher, à claire-voie, en lattes espacées d'environ 2½ pouces, et ensuite, sur une nouvelle hauteur d'environ 4 pieds, en planches. Le reste de la cloison, jusqu'au plafond, soit une hauteur d'environ 3 pieds, sera revêtue de coton. Cette cloison sera munie d'une porte en toile métallique, ouvrant sur le passage.

On placera dans le couloir, par terre, tout contre la cloison qui, à cet endroit, est à claire-voie, un auget *a* (Plan 4) mobile, de bois blanchi, et en forme de V. Cet auget est destiné à recevoir la nourriture qui ne peut être jetée dans la litière. Cette disposition permettra à la poule d'atteindre facilement ses aliments sans les salir ni les gaspiller, de même

qu'elle facilitera le nettoyage de l'auge. A la suite de cet auge, on mettra l'abreuvoir et le seau à neige.

Un peu plus haut que l'auge, à l'intérieur du logement de la poule, et fixée à la partie de la cloison qui est de planches, s'étend d'un bout à l'autre du poulailler (moins la largeur de la porte, cela va sans dire), une sorte de boîte longue et divisée en parties égales d'environ 12 pouces de longueur, sur autant de largeur et de hauteur. Ce sont les pondoirs *b*, vulgairement nommés nids.

L'une des planches *c* du pan qui forme le côté extérieur de cette boîte à pondoirs, retenue par des taquets, peut s'enlever complètement par le couloir pour permettre de changer le bran de scie qui en garnit le fond. Une autre planche *e*, maintenue par des pentures, se relève simplement, lorsqu'on veut retirer les œufs. En outre, les pondoirs se trouvent dans une obscurité suffisante. Grâce à cette disposition, la personne chargée de faire la récolte des œufs n'a pas besoin de pénétrer dans la partie du poulailler spécialement réservée pour la poule, ce qui l'effraie toujours.

On fixera au pan, au-dessus des pondoirs et au-dessous des perchoirs, une plate-forme *d* pour recevoir les déjections de la poule. Cette plate-forme devra être de tôle galvanisée, et d'une largeur de 3 pieds, clouée sur un léger cadre de bois, avec rebords pliés. Pour nettoyer cette plate-forme, ce qui doit se faire tous les matins, on retire la fiente avec une houe (gratte), ou tout autre outil analogue, par une ouverture pratiquée dans le pan, comme pour les pondoirs.

Il vaut beaucoup mieux que cette plate-forme soit de métal plutôt que de bois, afin d'empêcher les parasites de s'y établir. Une plate-forme de métal se nettoie, se lave facilement. Par ce procédé on élimine toute mauvaise odeur, et on prévient la fermentation, au sein de laquelle se développe l'acare, espèce de gale propre à la poule. Il serait utile, au point de vue de la propreté et aussi pour empêcher la mauvaise odeur, de recouvrir cette plate-forme d'une légère couche de tan ou de bran de scie. La qualité d'engrais se trouvera ainsi augmentée et la qualité en sera améliorée.

A environ 3 pouces au-dessus de la plateforme seront placés les perchoirs *f*, *f'*. Des rameaux (branches) d'arbres rugueux de 2½ pouces à 2¾ pouces de diamètre, avec leur écorce, et préalablement bien desséchés, forment les meilleurs perchoirs. A leur défaut, des colombages de même diamètre, auxquels on aura enlevé les quatre angles, à la scie, de manière à en former des barres octogonales, conviennent le mieux. On badigeonnera souvent ces perchoirs au lait de chaux afin d'en éloigner les parasites de toute sorte, tels que les acares, psokes ou poux de bois.

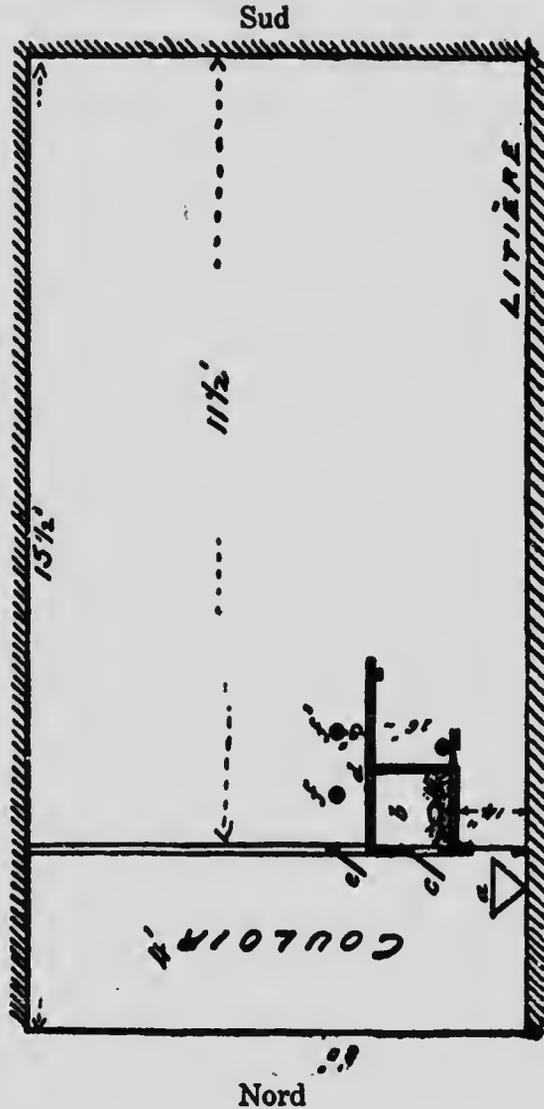
Les rabotures de bois (*ripes* ordinaires) constituent la meilleure litière, parce qu'elles chassent les parasites, tiennent la poule plus chaudement que la paille, durent plus longtemps que cette dernière, et le fumier qu'on en obtient convient excellentement aux terres de notre région. Destinée à procurer à la poule l'occasion de gratter, cette litière sert en même temps à protéger le plancher, et en rend le nettoyage facile.

Afin de faire mieux comprendre la présente description de l'intérieur d'un bon poulailler, j'en donne ici la coupe transversale, avec légende explicative.

Plan No 4

COUPE TRANSVERSALE DU POULAILLER  
Détails de l'intérieur

PLAFOND  
15 1/2'



PLANCHER

LÉGENDE : *a*, auget ; *b*, pondoirs ; *c*, planche ouvrant au moyen de pentures pour permettre de prendre les œufs ; *d*, plate-forme ; *e*, planche disposée de la même manière que la précédente et servant à nettoyer la plate-forme ; *f*, *f*, perchoirs.

On renouveltera, au besoin, la litière, car pour défendre la poule contre les parasites, il faut tenir le poulailier dans un état de propreté irréprochable. La propreté a une influence considérable sur la santé de la poule, et, comme conséquence, sur la qualité de sa chair, et surtout sur la valeur de ses œufs.

Le plus dangereux parasite de la poule, c'est un acarien que l'on nomme vulgairement petit pou rouge ou mite et que les savants connaissent sous le nom de dermanysse (*Dermanyssum avium*). Il tourmente la poule et lui suce le sang pendant la nuit avec une telle avidité qu'il la fait souvent mourir quand elle est jeune. Pendant le jour, ces poux se cachent dans les fissures des planchers, les fentes des perchoirs, etc., et même dans le fumier desséché, où ils forment de véritables colonies.

Pendant la nuit les dermanysse se répandent sur l'oiseau, et même, si la faim les pousse, sur le mammifère qui se trouve dans leur voisinage, sans excepter l'homme.

Le meilleur moyen de détruire ces petits poux rouges et leurs œufs consiste dans le nettoyage

à fond et dans le lavage à l'eau bouillante des parois, du plancher, du sol, des perchoirs, des pondoirs, et enfin de toutes les parties du poulailler.

Un autre parasite, c'est la puce. Celle-ci vit entre les plumes de la poule. On les en débarrasse par le bain de poussière dont il sera question plus loin. Les larves de la puce, qui sont de petits vers très frétilants et vivant sur le sol du poulailler, doivent être détruites ; la propagation des puces sera ainsi empêchée. On y parvient en nettoyant très bien le plancher du poulailler, en y répandant de l'eau bouillante, et en le desséchant bien ensuite.

Enfin, contre le parasite ordinaire (*le pou vulgaire*), qui vit constamment sur la poule, on peut employer simultanément les trois moyens suivants :

a). On met, dans une grande boîte basse, un mélange de terre, de sable, de cendre, de fleur de soufre et de poudre de pyrèthre ou de suie ; la poule ira s'y poudrer et se débarrasser de ses gênants parasites (poux et puces). Ce bain de poussière ne doit être pris qu'au grand air.

b). « Si, le soir, après la rentrée des poules au poulailler, vous y placez une branche d'*aulne*, vous la trouverez le lendemain matin couverte d'une multitude de ces petits poux qui tourmentent vos poules.

« Brûlez la branche et recommencez aussi souvent qu'il sera nécessaire ». (1)

c). Projeter au fond de la plume de la poule, au moyen d'un vaporisateur, une petite quantité d'un mélange composé d'une cuillerée à dessert de teinture de staphysaigre (*herbe aux poux*), et d'un demiard d'eau tiède.

Moyens préconisés pour empêcher les parasites d'envahir le poulailler.

1° « Y mettre des ripes de bois sur le plancher, parce que l'odeur du bois, des bois résineux surtout, chasse la vermine ». (2)

Le cèdre rouge fait encore plus : il chasse même les rats, d'où l'importance de faire entrer

---

(1) *Almanach canadien*, de J.-A. Langlais, 1890, page 77.

(2) *Le Livre du Colon*, par M. H.-G. de Montigny, 1902, page 38.

ce bois le plus possible dans la construction des nids, etc.

2° Y placer à divers endroits des branches de cèdre dont l'odeur chasse tous ces différents parasites.

3° Y remplacer la paille des poudoirs par du bran de scie.

4° Badigeonner au lait de chaux tout le bois du poulailler, à l'intérieur, ou préférablement encore, l'enduire d'huile de lin, à laquelle on aura ajouté un peu d'huile de cèdre.

Un tel poulailler, ainsi construit et aménagé, est bien le meilleur connu jusqu'à ce jour. Comme la poule a grandement besoin d'air, de lumière et d'exercice, il est de toute évidence qu'il lui faut toute la liberté possible. Elle l'aura si vous la faites sortir aussi souvent que le temps le permettra. A cette fin, il convient de couvrir la neige devant la façade du poulailler avec de la paille.

La poule qui ne prend pas un exercice suffisant, fait de la chair et de la graisse, mais pond peu. Le froid sec est l'aiguillon naturel qui force la poule à prendre de l'exercice. Si on

le supprime en chauffant le poulailler, la poule n'ayant plus besoin d'exercice, voit bientôt son tempérament nerveux disparaître, et avec lui son aptitude à la ponte qui en dépend. Donc il vaut mieux, pour avoir des œufs, ne pas chauffer artificiellement le poulailler.

C'est la conclusion qui résulte des expériences faites à l'Institut agricole d'Oka et à la station avicole d'Ottawa.

On a pu voir l'exposé de ces expériences dans l'article intitulé : *Poulaillers froids*, publié dans *L'Action sociale* du 9 mai 1908, par le régisseur de la basse-cour de la Trappe, et aussi dans l'article portant le titre : *Poulaillers froids*, etc., de M. Victor Fortier, assistant-régisseur de la station avicole d'Ottawa, qui parut dans *Le Journal d'Agriculture et d'Horticulture*, le 15 mai 1908.

FIN

PARAITRA PROCHAINEMENT :

ALIMENTATION

DE LA

POULE PONDEUSE

---

Imprimerie A.-G. LACHANCE, Québec.

